

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES

CONCOURS D'ADMISSION 2003

FILIÈRES **MP** ET **PC**

COMPOSITION FRANÇAISE

(4 heures)

Essayant de définir, dans ses *Essais quasi politiques*, ce qu'est la paix, Paul Valéry écrit :

« Je vous disais, l'autre jour, que la paix est cette guerre qui admet des actes d'amour et de création dans son processus : elle est donc chose plus complexe et plus obscure que la guerre proprement dite, comme la vie est plus obscure et plus profonde que la mort. »

Paul Valéry

« *La Crise de l'Esprit* » in *Variété*, NRF (1924)

Vous commenterez et discuterez cette conception de la paix, en vous appuyant sur votre lecture de *La Paix* d'Aristophane, de *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo et du *Projet de paix perpétuelle* de Kant.

* *
*

Rapport de Mmes Anne-Marie BACQUIÉ-TUNC, Véronique BONNET, Marie-Rose GUINARD, Valérie GUIRAUDON, Marie-Noëlle PERTUÉ, MM. Emmanuel CAQUET, Jean DELABROY et François ROUSSEL, correcteurs.

Compte tenu du barème adopté, la moyenne des 1449 candidats français de la filière MP est de 9,51 et celle des 1342 candidats français de la filière PC est de 9,73.

La répartition des notes est la suivante :

	MP	PC
$0 \leq N < 4$	1,7	0,7
$4 \leq N < 8$	22,1	24,8
$8 \leq N < 12$	55,9	46,5
$12 \leq N < 16$	18,8	26,5
$16 \leq N < 20$	1,5	1,5

Comme tous les ans, les quelques copies (il y en a toujours trop) de nature à rendre les examinateurs perplexes ou irrités ont eu heureusement pour contrepois les quelques copies capables de leur inspirer de l'admiration. Au total, l'épreuve de Français au concours de cette année aura donc été équilibrée et, somme toute, moyenne. On peut trouver légitimement là matière à se féliciter, parce que c'est le signe du sérieux avec lequel elle est abordée ainsi que de l'effort consenti en amont et déployé en cette circonstance par la plupart des candidats. S'il y en a, bien entendu, toujours pour en mésestimer l'importance, soit par désintérêt soit par désinvolture, ou pour en détourner l'esprit, soit par la répétition soit par l'improvisation, dans l'ensemble l'information et la réflexion dont témoignent ces travaux traduisent sans aucun doute une préparation attentive et probe.

Le jury se doit cependant sur ce point de rappeler qu'une préparation intelligente autant qu'efficace ne peut pas se contenter de suivre, noter et apprendre par cœur les cours entendus pendant l'année, pas plus que l'exercice lui-même ne peut se réduire à restituer aveuglément ces mêmes leçons dûment ou indûment mémorisées. Les cours, que l'on devine souvent de grande qualité, pleins d'incitations généreuses, sont (ne sont que) une matière mise par les professeurs à la disposition des élèves pour qu'ils élaborent une réflexion personnelle et appropriée; les utiliser comme dogme à réciter relève de la facilité, donc de l'erreur et certainement du mauvais calcul. Une fréquentation assidue des textes au programme, un retour de bonne foi et de longue main sur les informations et sollicitations proposées par les cours, se reconnaissent immédiatement dans les copies et sont des gages sérieux pour le jury de cet effort singulier, sincère qu'il les intéresse avant toute chose de rencontrer et de voir faire. À l'inverse, qu'on sache bien que les préparations mal conduites se signent par toutes sortes de détails qui ne trompent pas : erreurs sur les noms de personnages ou de lieux, sur les événements, sur les concepts, lapsus quelquefois énormes comme des aveux, développements identiques de copie à copie, citations toujours les mêmes toujours à la même place, etc. Il n'est pas jusqu'aux sujets posés pendant

l'année à titre d'entraînement ici ou là que l'on ne soit capable de reconstituer, tant certains candidats font peu d'efforts pour cacher cette innocente solution qu'ils trouvent, faute de savoir s'écarter de ce qu'ils ont mémorisé pour essayer de penser franchement par eux-mêmes la question qui leur est posée. Il en est de même des ouvrages critiques, qu'il est naturel et recommandable de consulter, mais qu'il devrait du coup paraître courtois de mentionner quand on les utilise : combien de développements cette année sur *93* tout droit sortis tels quels de telle contribution excellente (en l'occurrence on pense à celle d'A. Rosa) que pourtant on ne trouve jamais indiquée !

Si l'exercice, en dépit de ces quelques réserves, est pris à cœur par la grande majorité des candidats, cela ne signifie pas nécessairement qu'il soit compris dans sa finalité ni, par conséquent, dans ses exigences. À côté des autres épreuves du concours et au même titre qu'elles, quoiqu'avec un objet et une ambition propres, l'épreuve de Composition française a pour finalité unique de tester l'aptitude de chaque candidat à conduire en son nom une réflexion de qualité sur telle ou telle question décisive de la vie de citoyen. Le jury se demande : quelles intelligences adultes vont être ces intelligences jeunes, qu'il découvre encore à l'essai ? Ainsi entendue, l'épreuve n'exige pas forcément des synthèses virtuoses, totalement « bouclées », des chefs d'œuvre dont ce n'est ni le moment ni le lieu, chacun sachant que les conditions difficiles de travail retenues exprès (la durée, l'absence des ouvrages de référence) interdisent ou rendent inutile d'attendre on ne sait quelle perfection. Elle demande en revanche un travail dépourvu des naïvetés adolescentes, des simplicités du prêt-à-porter intellectuel, des approximations mass-médiatiques, mais tendu vers ou mobilisé par la complexité, la contradiction qui sont le lot même des objets les plus puissants de la réflexion.

Pourquoi donne-t-on un sujet à discuter ? Parce qu'on ne souhaite pas favoriser une dérive à l'américaine vers l'*essay* ni le contresens de la très catastrophiquement nommée *dissertation*. Les candidats ne sont pas appelés ni autorisés à dire tout uniment ce qu'ils pensent ou pire, « ressentent », le concours suspectant, comme tous les concours de la république, que cette pseudo-liberté, si elle était laissée, n'aurait rien de formateur mais ne produirait que du préjugé ou du préfabriqué. Ils sont convoqués à quelque chose de plus haut : à construire une réflexion. Bref, comme le nom de l'exercice le stipule si on veut bien y faire attention, à *composer*. Soit, par conséquent, à discuter une opinion (c'est le sujet), autrement dit à en dégager la valeur, les difficultés, les potentialités. Comment la comprendre, comment l'exploiter, mais aussi comment la critiquer pour la rendre plus féconde, plus apte à la lecture des œuvres, à la compréhension de la question. Les candidats doivent savoir que ce qui est en priorité apprécié dans leur travail, c'est la présence, ou non, et la qualité de ce dialogue permanent avec la pensée d'autrui dont ils se montrent capables, ce tissage de leurs arguments et de l'hypothèse qu'on a soumise à leur évaluation, cet aiguisage de leur pensée par la critique qu'on leur offre la possibilité de conduire.

On comprend par exemple que la réflexion sur le sujet ne pouvait pas se faire en établissant arbitrairement des rapports entre tous les mots du sujet « guerre, paix, actes, amour, création, processus », en profitant de chaque entrée lexicale pour glisser un développement tout fait sur ce qu'apporterait la guerre comme innovation, sur le danger de certaines paix, etc. On demande au candidat un effort de lecture rigoureuse qui ne

consiste pas à créer de vastes ensembles lexicaux où tous les mots ont sensiblement un même sens plus ou moins clair (combat, guerre, conflit), où des généralités presque vides opposent évidemment la guerre et la paix, la vie et la mort... On ne peut pas non plus isoler les deux propositions que comportait le texte de Valéry : une coordination explicite « donc » demandait que l'on saisisse les propos de Valéry dans leur cohérence logique et poétique. On doit dans tous les cas faire un effort réel d'élucidation et de compréhension du texte, avant de le contester, comme il est arrivé, sans l'avoir examiné un peu sérieusement. Et si la formulation surprend, tant mieux : il faut travailler sur l'allure paradoxale qui est la sienne. C'est là que les difficultés stimulent et qu'elles pouvaient conduire à s'interroger sur l'emploi du verbe « admettre », qui n'est pas synonyme de « comporter », sur la définition de la paix comme « *cette* guerre » qui n'est pas « une » guerre. Le jury a été sensible aux efforts des candidats dans la précision de leur lecture dès lors qu'elle dépassait les micro-lectures myopes et illustratives pour essayer de mieux ressaisir les enjeux du texte. Sous réserve de cohérence minimale, nous avons accepté toutes sortes de lectures honnêtes et personnelles du sujet, même si elles ne parvenaient pas à restituer toute l'originalité de la position de Valéry.

Plus humblement, enfin, nous reconnaissons volontiers que nous maintenons sans état d'âme les exigences qui sont celles du concours et des professeurs qui y préparent : la correction de la langue écrite doit être pour tous les candidats et dans toutes les matières la preuve du respect qu'ils portent au concours, et d'abord à eux-mêmes.